



## Certificat résident de 10 ans

Par **hayet48**, le **25/04/2013** à **15:39**

je suis algérienne.j'ai été mariée avec un algérien de nationalité française en septembre 2009.en mars 2011 je suis entrée en France.un mois après j'ai trouvé un boulo maintenant je suis en CDI depuis un an.les premiers mois de vie commune c'était trop bien après ça commencé des petits soucis entre nous parce qu'il travaillait pas il se foutait de la maison de notre couple mais je l'ai supporté comme en attendant qu'il change.en juin 2012 j'ai eu un certificat résident de 10 ans .pendant le même mois, je l'ai shopé avec une meuf chez moi , en rentrant du boulo alors j'ai même pas cherché à comprendre c'était choquant alors j'ai quitté le domicile j'ai été chez mon oncle..après 3 mois on a bien réfléchi c'était impossible de commencer une nouvelle page il voulait pas lui parce qu'il a pris l'habitude des soirées dehors des meufs et en sachant qu'il a aussi un quazi judiciaire pour stupéfiant plus prison.on a divorcé à l'amiable en décembre 2012. après j'ai été voir la préfecture pour récupérer mon nom de jeune fille sur mon certificat résident il m'a demandé d'attendre leur convocation. après un mois je reçois une convocation de la police pour une enquête et lui aussi la reçu ..j'ai été il m'a posé plein de questions en disant: comment ça se fait pendant le même mois que je priais mon certificat on s'est séparé ...je lui ai expliqué tout cela et lui aussi il a été convoqué il a dit la vérité qu'il a pris l'habitude de vivre dehors avec les filles les soirées l'alcool et qu'il le regrette de m'avoir fait souffrir ..et là j'ai rien reçu de la part de la préfecture ou la police ils m'ont rien envoyé et je m'inquiète pour tout cela..j'ai peur qu'il me retire mon certificat .je perd tout ça en commençant par mon boulo.svp j'attends que quelqu'un me réponde qui a la même situation ou qui connaît plus sur cette situation..merci d'avance.salam